



BULLETIN D'INFORMATIONS - N°274 – DECEMBRE 2025 Site Internet : www.saint-servais-29.fr

Le samedi 8 novembre, Bernard Michel, Maire de Saint-Servais et le conseil municipal conviaient les personnes âgées de 70 ans et plus à partager le repas annuel avec les membres du CCAS. « Cette année, nous sommes 34 inscrits, dont cinq du CCAS n'ayant pas atteint l'âge requis, à partager ce moment de convivialité et d'amitié », a commenté avec humour, Monsieur le Maire.

Les deux doyens de l'assemblée ont été mis à l'honneur, Yvonne Abalain, 87 ans, et Jean-Pierre Le Foll, 83 ans, sans oublier d'avoir une pensée pour Thérèse Rolland, 92 ans, doyenne de la commune, qui n'avait pas pu être présente.

Pendant que les convives se sont régalaés avec le traiteur « Les Saveurs de la Ferme », une tombola leur a été proposée.



Les doyens de l'assemblée Jean-Pierre LE FOLL, 83 ans, et Yvonne ABALAIN, 87 ans, et Gwendoline LE BRICQUIR, Conseillère, au premier plan.
Au second plan Thierry MAGUEREZ, 1^{er} Adjoint, Aurélie VEN, Conseillère, Marie-GRALL, Adjointe et Bernard MICHEL, Maire.



Au centre, la vice-présidente du comité des fêtes Célia Breton, entourée de Solène Seité, présidente de l'ABSSOR, et Isabelle Creignou, de Bodilis, Secrétaire de l'ABSSOR.

Le vendredi 14 novembre 2025, le comité des fêtes de Saint-Servais a remis un don de 10 244 € à Solène Seité, Présidente de l'Association Brestoise de Soins de Support en Oncologie et Radiothérapie (ABSSOR). Cette dernière était accompagnée de deux intervenantes qui pratiquent les soins supports à Brest. Cette somme est le résultat de la journée de mobilisation « Ruban Rose » organisée le 28 septembre dernier où 450 personnes ont pris part aux différents parcours de marche et de course à pied spécialement préparés. « Voir cette réussite collective, partager ces moments de solidarité et de générosité, c'est un vrai cadeau. Ça remplit de fierté », a commenté Aurélie Ven, Présidente du comité des fêtes de Saint-Servais. Elle a salué l'engagement des bénévoles et, à travers eux, le comité des fêtes de Bodilis, les propriétaires terriens, les sponsors et les associations de chasse et quads.

Un remerciement aux associations de Saint-Servais qui ont participé à « la belle estivale » cet été. La recette de cet événement a été remis dans sa globalité au profit de « Ruban Rose » pour un montant de 450 euros. La somme de 700 euros a également été reversé par l'association plijadur quad, avec l'aide de l'association Boutou Quaq de Saint-Divis qui a reversé les fonds aux quadeurs de Saint-Servais.

L'association de Kerhéol a aussi versé un don suite à la dissolution de l'association. Un grand MERCI à Toutes et Tous.

AGENDA



Le comité des fêtes de SAINT-SERVAIS vous convie à l'inauguration des illuminations de Noël le vendredi 19 décembre prochain.
Vous découvrirez les illuminations sur l'église et dans le bourg en dégustant un bon vin chaud offert pour l'occasion.



AVIS AUX HABITANTS



▪ Recensement

Les filles et les garçons nés en novembre 2009 et à partir de leur date d'anniversaire doivent se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité. Le recensement citoyen est **obligatoire**. Cette démarche facilite l'inscription **sur les listes électorales** et déclenche la convocation à la **Journée Défense et Citoyenneté**.



▪ **Les nouveaux habitants** sont invités à se présenter en Mairie dès leur arrivée, afin de faciliter les tâches administratives les concernant. Signaler les départs en Mairie facilite également les démarches administratives.



Dératisation :

Le passage de l'entreprise de dératisation aura lieu **le mercredi 10 décembre** sur la commune de Saint-Servais. Merci de vous inscrire en Mairie.

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 13 novembre 2025 à la salle ty léon à 20h30, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers à l'exception de Jérôme BOITE, David Le Borgne et Valérie PAUL, absents excusés.

Jérôme BOITE a donné pouvoir à Marie-Laure GRALL.

David LE BORGNE a donné pouvoir à Thierry MAGUEREZ.

Valérie PAUL PAUL a donné pouvoir à Bernard MICHEL.

Le secrétaire de séance est Benjamin TREGUER.

APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2025.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le conseil municipal du 16 octobre dernier.

ECOLE

Retour sur le conseil d'école du 3 novembre dernier

Point avec Thierry MAGUEREZ, 118 élèves à l'école dont 41 enfants extérieurs. Une commission aménagement de la cour est mise en place.

PERSONNEL

Titres restaurants : après avoir saisi le Comité Social Territorial du 30 septembre du CDG29 qui a émis un avis favorable pour l'adhésion. Le conseil a donné son accord pour l'adhésion au contrat cadre de fourniture de titres restaurant.

Protection sociale complémentaire - Mutuelle : toutes les collectivités ont obligation à compter du 1^{er} janvier 2026 de proposer à leurs agents une mutuelle labellisée avec une participation minimale de la collectivité. Les conseillers ont donné leur accord pour la participation obligatoire.

CONGRES DES MAIRES

Attribution d'un mandat spécial aux élus pour participer au Salon des Maires et des collectivités locales à Paris le 18, 19 et 20 novembre prochain.

DEVIS

Accord pour une création d'une bande de propreté autour du terrain de foot début 2026.

Accord pour la modification de l'éclairage au terrain de foot pour un mât en 2025 et 3 début 2026.

Accord pour l'aménagement extérieur du terrain multisport.

CCPL

Présentation du rapport d'activité pour l'année 2024 et du rapport sur le prix et la qualité du service eau et assainissement - Année 2024. Le conseil municipal acte la communication des rapports pour l'année 2024.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE PONT AN ILS

Présentation du rapport annuel de l'exercice 2024 sur le prix et la qualité du service public de la desserte en eau potable et du rapport annuel de l'exercice 2024 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif. Le conseil municipal adopte les rapports pour l'année 2024

AGENDA.

Le 18 décembre : Conseil municipal à 20h30.

AMICALE TROUZ AN DOUR

AGENDA :

- Jeudi 18 décembre : Goûter de Noël au club. Merci de vous y inscrire au plus tard le jeudi précédent auprès des responsables.
- Mardi 13 janvier 2026 : Réunion commune pour les secteurs du Ponant et du Haut-Léon afin de fixer les dates des rencontres de l'année.
- Samedi 7 février 2026 : Assemblée générale de notre amicale à la salle polyvalente. Une réunion du conseil d'administration aura lieu avant.

PAROISSE

Les messes des week-ends

Samedis 6 et 20 décembre à 18h à GUICLAN.

Samedis 13 et 27 décembre à 18h à PLOUNEVENTER.

Dimanche 7 décembre à 10h30 à LANDIVISIAU, PLOUGAR et SIZUN.

Dimanche 14 décembre à 10h30 Pardon de SAINT-VOUGAY et messe à LANDIVISIAU et SIZUN.

Dimanche 21 décembre à 10h30 à LANDIVISIAU, PLOUVORN et COMMANA.

Dimanche 28 décembre à 10h30 à LANDIVISIAU, PLOUZEVEDE et SIZUN.

Noël

Mercredi 24 décembre : veillée à 18h30 à PLOUNEVENTER, LANDIVISIAU, PLOUVORN et SIZUN.

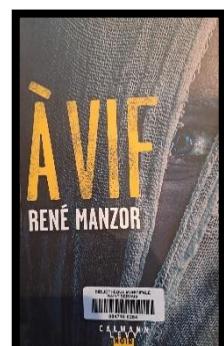
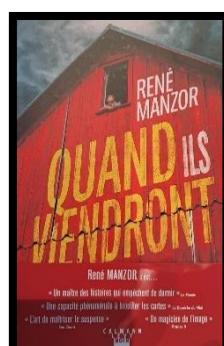
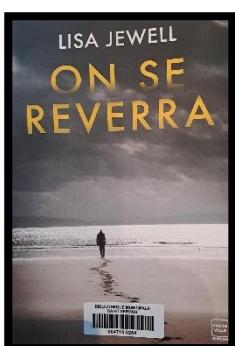
Jeudi 25 décembre : messe du jour à 10h30 à LANDIVISIAU.

Temps de partage et de prière à 18h à l'église les vendredis

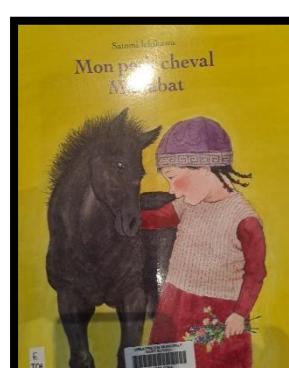
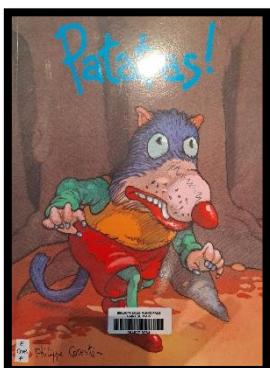
- le 5 décembre à BODILIS
- le 12 décembre à SAINT-DERRIEN
- le 19 décembre à SAINT-SERVAIS

BIBLIOTHEQUE « au bouillon de culture »

Des nouveautés au rayon adulte :



Des nouveautés au rayon enfant :



It's time !

▲ Un Noël de seconde main !

Et si, cette année, Noël rimait avec simplicité, créativité et solidarité ?

De plus en plus de personnes choisissent de fêter un **Noël de seconde main**, une manière responsable et pleine de sens de préparer les fêtes sans céder à la surconsommation.

🎁 Consommer autrement pour célébrer ensemble

Que ce soit pour les cadeaux, pour la décoration de la maison ou encore de la table du réveillon, le choix de l'occasion, c'est poursuivre une histoire, un souvenir, tout en participant à une **démarche écologique et solidaire** et appréciable pour le porte-feuille 😊

Offrir un objet d'occasion, c'est donner une **seconde vie** à un jouet, un livre ou un vêtement, tout en **réduisant les déchets** et l'impact environnemental de nos achats. C'est aussi l'occasion de soutenir les **ressourceries, associations caritatives et commerces locaux** qui proposent des articles reconditionnés, recyclés ou faits main.

Ces choix contribuent à limiter les déchets, à préserver les ressources naturelles et à donner une seconde vie à des objets encore utiles.

Adopter un Noël de seconde main, c'est aussi retrouver **l'esprit authentique des fêtes** : partager, transmettre et consommer avec sens. Un cadeau choisi avec soin vaut souvent bien plus qu'un achat impulsif.

🛍️ Se lancer dans la démarche

De nombreux marchés de Noël, foire aux jouets ont lieux durant les mois de novembre et décembre. De quoi faire des heureux et ne pas vider le porte-monnaie ! Sans oublier les différents ateliers pour faire soi-même la décoration hivernale ou de jolis présents.

En choisissant un **Noël de seconde main**, chacun peut faire un petit geste pour la planète... et un grand geste pour les autres. 🌟

L'atelier ZD de Décembre : Jeudi 11 décembre 2025 – 19h à La Sphère

Chocolat de Noël - *atelier duo parent – enfant possible*

Gratuit, place limitée, inscription obligatoire : 02.98.68.42.41 ou l.marc@paysdeandi.com .

BULLETIN N°275 – JANVIER 2026 : Les annonces pour le prochain bulletin d'informations devront parvenir à la Mairie par mail sous un format informatisé afin d'éviter des erreurs de transcription (merci de mettre l'article en pièce jointe) **pour le lundi 15 décembre 2025 à midi** (dernier délai). Il sera distribué au cours de la semaine 52.



Mairie de SAINT-SERVAIS – 29400 / Tel 02.98.68.15.21 / Fax 02.98.68.34.82. courriel : mairie.saintservais@orange.fr

MEMENTO

MAIRIE : 02.98.68.15.21 Lundi, mardi, jeudi : 8h00-12h/13h30-17h30 Mercredi, vendredi : 8h-12h Samedi : 9h-12h Mairie.saintservais@orange.fr	ALSH : Contact : 06.66.43.46.42 https://alshplounstserstdre.jimdofree.com/	BIBLIOTHÈQUE: Mercredi de 17h00 à 18h30 Dimanche de 10h30 à 11h45 ÉCOLE: Contact : 09.61.20.66.81 Garderie : 06.87.29.71.04 Animateur : animationtservais@gmail.com 07.89.02.91.20/Instagram :ej_stservais_stderrien	Urgences: Médecin de garde 15 SAMU Pharmacie de garde 3237 Tél : 02.98.24.62.18 Piscine Landivisiau 02 98 68 09 00	Infirmière Libérale: Mme HENNEQUEZ contact : 07.86.05.43.81 Déchetterie et fourrière animale de Bodilis 02 98 68 99 99
---	--	---	---	--